



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Fort-de-France, le 1er février 2013.

Communiqué de presse

Examen du certificat de capacité professionnelle de conducteur de taxi Session 2013

Une session d'examen pour l'obtention du certificat de capacité professionnelle de conducteur de taxi sera organisée comme suit :

- phase d'admissibilité, le JEUDI 23 MAI 2013
- phase d'admission, du LUNDI 17 au VENDREDI 21 JUIN 2013

RETRAIT DES DOSSIERS

Les candidats sont invités à retirer leur dossier d'inscription :

du MERCREDI 20 FEVRIER 2012 au JEUDI 7 MARS 2013

à la Préfecture, Direction des Libertés Publiques, – Bureau de la Circulation et des Transports – Services administratifs annexes - 10 Av. François Mitterrand, du lundi au vendredi de 8 h à 12 h

Les dossiers seront également disponibles sur le site internet de la Préfecture de la Martinique.

RENOI DES DOSSIERS

Les dossiers d'inscription devront être retournés complets, **uniquement par voie postale**, jusqu'au **VENDREDI 22 MARS 2013**, cachet de la poste faisant foi. Tout dossier reçu après cette date ou incomplet sera rejeté.

Contact presse

Audrey HAMANN 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42

audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr